

## Pollution, quelles solutions : les sons [y] et [u]

# Phonétique

### Transcription

**Laurent Berthault :**

Décidée par la Région, la mesure de gratuité a coûté 23 millions d'euros au syndicat des transports d'Ile-de-France, avec des résultats pourtant mitigés, déplore Laurent Probst, directeur général du STIF.

**Laurent Probst :**

Les comptages partiels que nous avons des opérateurs montrent que nous avons en moyenne une augmentation de trafic dans les transports en commun de l'ordre de 5%.

**Laurent Berthault :**

Ce qui n'est pas exceptionnel, hein ?

**Laurent Probst :**

Alors, c'est une augmentation qui est quand même assez faible, notamment au vu du coût de cette mesure de gratuité, qui est de l'ordre de 4 millions d'euros par jour : à la fois les tickets à l'unité, et les forfaits jour, qui ne sont pas vendus ces jours-là puisque il n'y a pas de validation.

Avec 23 millions d'euros, on aurait pu acheter 50 bus électriques qui auraient roulé 14 ans sans émettre de pollution.

Si ces pics de pollution étaient amenés à être de plus en plus nombreux, comme on pourrait le pressentir, le coût deviendrait insupportable pour le STIF.

**Laurent Berthault :**

Le STIF qui en appelle à des solutions plus soutenables que la gratuité, comme des tarifs réduits ou des aides de l'État.

Du côté des usagers des transports en commun, peu se réjouissent de la mesure, déjà parce que la plupart sont détenteurs d'une carte mensuelle déjà payée. La gratuité n'a donc rien changé.

Ensuite, parce que ceux qui auraient dû laisser leur voiture au garage pour prendre les transports gratuits l'ont peu fait.

Une mesure sans grand intérêt, donc, pour Bruno Gazaud, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports.

**Bruno Gazaud :**

La preuve a été apportée qu'elle était relativement peu efficace, pas plus que la circulation alternée, puisqu'on a constaté une réduction de la pollution de l'ordre de 10 à 15%. Ce n'est certes pas négligeable, mais ça ne supprime pas la pollution, et, en tout cas, ça ne la règle pas sur le long terme.

**Laurent Berthault :**

Et là, on a bien vu que, malgré tout, même quand les transports sont gratuits, les automobilistes ne transfèrent pas sur les transports en commun, justement.

**Bruno Gazaud :**

Non, parce que quand vous faites la circulation alternée, les gens se disent : " j'ai pas tellement de chances d'être pénalisé ", donc les gens finalement courent le risque.

**Laurent Berthault :**

Pour cette fédération, les pouvoirs publics doivent en premier lieu répondre au sous-développement des transports collectifs, et ne pas faire d'impasse sur les frais de maintenance pour vraiment encourager le passage de la voiture aux transports en commun.